Montesson

Révision du Plan Local d'Urbanisme

7.3.b Secteur archéologique

PLU révisé approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 20 juillet 2020

Espace Ville SCOP

Yvelines
Conseil général

INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE DU DEPARTEMENT DES YVELINES

Code INSEE
418

MONTESSON

PLAN LOCAL D'URBANISME

instruction au 09/05/2012

Porter à connaissance - Découvertes proposées à l'inscription

Description succincte	Datation	Nom du site / adresse / commune	Code SADY
Château et chapelle	*Moyen Âge*	Ancien château La Borde et ferme actuelle Chemin de Laborde **Montesson**	**78 35 418 H 02**
Église paroissiale	*Moyen Âge*	Église Notre-Dame de l'Assomption Dans le village **Montesson**	**78 35 418 H 06**

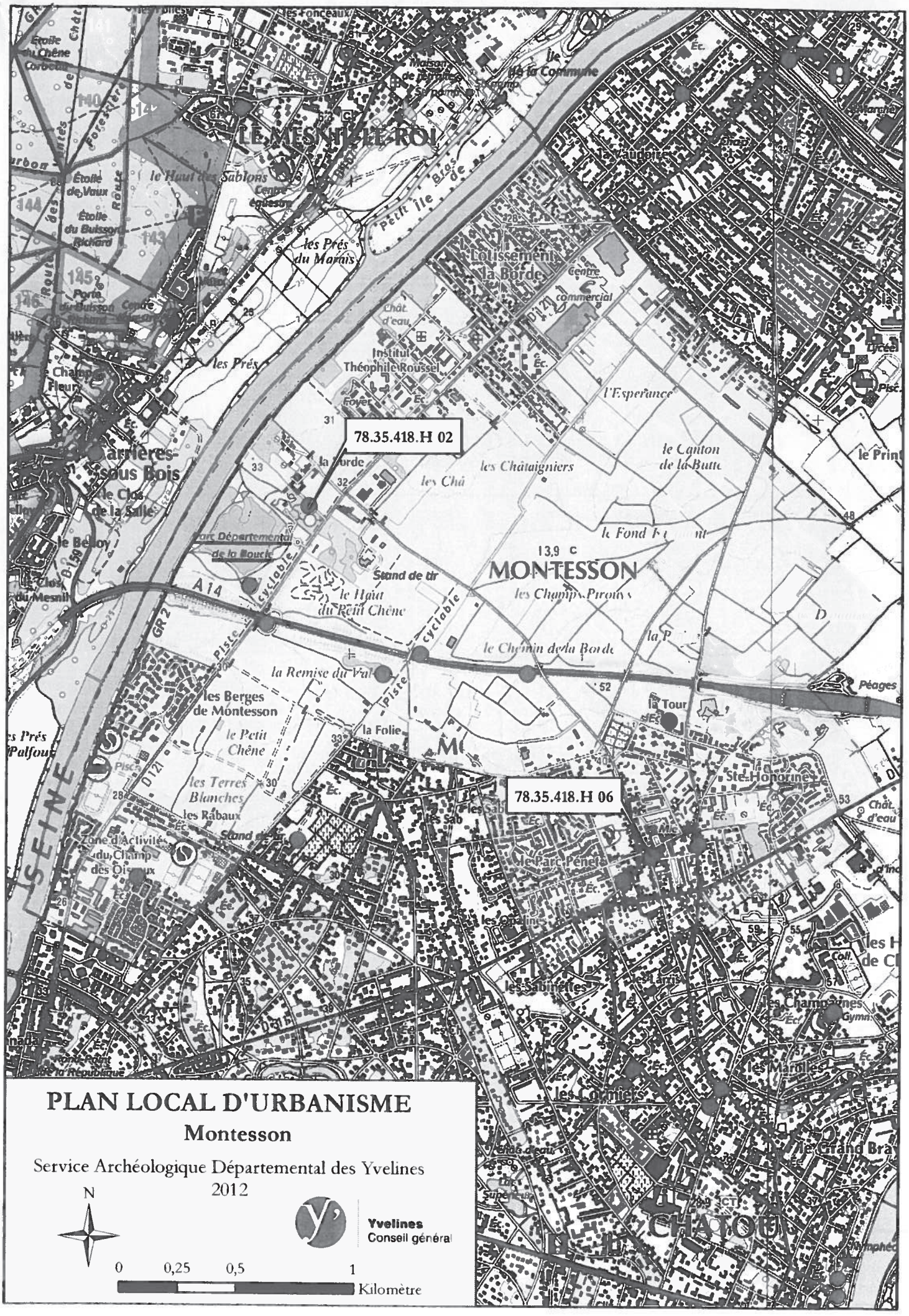

PLAN LOCAL D'URBANISME

Montesson

Service Archéologique Départemental des Yvelines

2012

N

Yvelines
Conseil général

0 0,25 0,5 1 Kilomètre

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES
RELATIFS A LA PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE

Code du patrimoine, Livre V :Archéologie et en particulier :

- les articles L524-1 à 16, modifiés par la loi 2004-804 du 9 août pour le soutien à la consommation et à l'investissement, article 17 (exonérations)
- ordonnance n°2004-178 du 20 février 2004 relative à la partie législative du code du patrimoine,
- article R.522-2 (rôle des collectivités territoriales) et les articles R.523-24 et R.523-39 (mise en œuvre des diagnostics),
- ordonnance n°2010-420 du 27 avril 2010 article 113 et code du patrimoine articles R.524-1 et suivants,

Lois :

- loi n°83-8 du 7 janvier 1983 sur les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP),
- loi n°2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive,
- loi n°2003-707 du 1er aout 2003 modifiant la loi n°2001-44 du 17 janvier 2001 relative à
- l'archéologie préventive,

Décrets :

- décret n°86-192 du 5 février 1986 relatif à la prise en compte de la protection du patrimoine archéologique dans certaines procédures d'urbanisme,
- décret n°93-245 du 25 février 1993 relatif aux études d'impact et au champ d'application des enquêtes publiques,
- décret 2002-90 du 16 janvier 2002 portant statut de l'Institut national de recherches archéologiques,

Arrêtés :

- arrêté du 8 juillet 2004 portant définition des qualifications requises des personnels des services et personnes de droit public ou privé candidats à l'agrément d'opérateur d'archéologie préventive (JO n°164 du 17 juillet 2004).

Circulaires :

- circulaire n°2003/019 du 5 novembre 2003 relative à la redevance d'archéologie préventive.